

## Savoir adapter mes itinéraires techniques en PPAM aux conditions pédoclimatiques de mon territoire

Plantes à parfums aromatiques et médicinales



« Comment bien choisir mes cultures de PPAM et mes méthodes d'intervention ? Comment mettre en place des itinéraires techniques adaptés aux caractéristiques de mon système ? »

En PPAM, les principales interventions concernent la gestion de l'enherbement et la cueillette. Des techniques existent pour limiter les impacts négatifs sur les ressources naturelles (sol, eau etc..). Cette formation vous donnera les clés pour progresser, et bien vivre de votre métier en utilisant à votre avantage les interactions de vos productions avec le milieu naturel.



- > **Date : Mardi 9 Novembre 2021 de 9h30 à 17h30**
- > **Lieu : Ferme du Bien Être à GERARDMER (Vosges)**

### Programme :

- Tour de table des attentes des stagiaires. **Choix des plantes à aborder** en priorité au cours de la formation.
- **Produire des PPAM pour quels marchés ?** Présentation du marché actuel.
- Les **itinéraires techniques** possibles : choix des **plants**, choix du **matériel**, organisation de l'espace.
- Techniques de **désherbage** : mécanique, manuel, permaculture, bâche ou paillage ?
- Comment apporter les besoins en **fertilisation** ?
- Comment prévenir l'attaque de **ravageurs** ?
- Les **stades de récolte** optimums en fonction des marchés choisis.
- **Visite de la ferme** du Bien-Être.

« Cette formation m'a permis de faire réseau et de monter en compétences »  
Céline, paysanne en Haute-Marne



### > Les intervenant-e-s

- **Pierre-Yves Mathonnet**, Président et conseiller chez Pymba Expertise <https://pymba-ppam-expertises.fr/>
- **Ariane Walaszek**, formatrice

### > Contact et informations

**Ariane Walaszek**, responsable de stage

**Tél.** 06.12.40.45.48

**Mail :** [ardeargrandest@gmail.com](mailto:ardeargrandest@gmail.com)

**Adresse postale :**

Maison de l'Agriculture  
26, rue du 109<sup>e</sup> R.I.  
52000 CHAUMONT

## > Informations pratiques

**Public :** Paysannes et paysans installé-es en PPAM, ou en cours d'installation



**Pré-requis :** aucun

**Frais pédagogiques :** 300 €, dont à votre charge :

- ⊙ **Stagiaire éligible VIVEA :** 100 €
- ⊙ **Stagiaire non éligible VIVEA, adhérent à l'ARDEAR :** 100 €.
- ⊙ **Stagiaire non éligible VIVEA, non adhérent à l'ARDEAR :** 300 €.

90% de nos stagiaires sont entièrement satisfaits de notre offre de formation

Si vous rencontrez des difficultés financières, merci de nous contacter.

En participant à cette formation, vous pourrez bénéficier d'un crédit d'impôt au titre de la formation des chef·fes d'entreprise.

**Autres coûts à prévoir :**  le repas est à la charge du stagiaire.

**Méthodes pédagogiques :** Méthode active basée sur l'échange de pratiques, le questionnement et la synthèse des acquis.

**Mode de validation :** Délivrance d'une attestation de formation.

**Lieu :** Ferme du Bien Être 698, route d'Epinal - Le Beillard - 88400 GERARDMER

**Conditions générales de service et règlement sur :**

[https://www.agriculturepaysanne.org/IMG/pdf/conditions\\_generales\\_de\\_service.pdf](https://www.agriculturepaysanne.org/IMG/pdf/conditions_generales_de_service.pdf)

## > Accessibilité



Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble nos possibilités d'adaptation.

> **Inscription avant le Lundi 1er Novembre** <

Pour vous inscrire, remplissez le formulaire d'inscription en cliquant [ICI](#).  
Stage limité à 15 personnes.

Formation à l'initiative de :



Avec le soutien financier de :

